

RECU FISCAL POUR DON

Article 238 bis du Code Général des Impôts

La Galerie du Zéro Déchet

44000 Nantes

Oeuvre ou organisme d'intérêt général

Objet : L'association a pour objet de gérer et animer collectivement un lieu témoin d'information, de sensibilisation et d'expérimentation autour d'un mode de vie plus durable notamment au travers des principes du zéro déchet.

N° d'ordre de reçu : 25062020-HA-ASSO -000029

Adhérent:

Numéro de donateur : 1110205 Société : MIEUX TRIER À NANTES 813 LE PLESSIS PAS BRUNET 44390 NORT-SUR-ERDRE

Bénéficiaire:

La Galerie du Zéro Déchet reconnaît avoir reçu, au titre des versements ouvrant droit à une réduction d'impôt,

la somme de : *** 35,00 Euros ***

Date du don 25/06/2020 11:46:00 Forme du don : Don manuel Nature du don : Numéraire

Mode de versement : Carte bancaire

Le bénéficiaire certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du Code Général des Impôts. Entreprise : L'ensemble des versements à La Galerie du Zéro Déchet permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% du Montant de ces versements, pris dans la limite de 5 / 1000 du C.A. H.T. de l'entreprise. Au-delà de 5 / 1000 ou en cas d'exercice déficitaire, l'excédent est reportable.

Bordeaux, le 25/06/2020 11:46:00

Christian Renoulin Président

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données vous concernant. Pour exercer vos droits, il vous suffit de nous adresser votre demande par mail à l'adresse donnees@helloasso.com. Ces informations sont réservées à l'usage exclusif de La Galerie du Zéro Déchet